



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/303
18 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité le recueil de termes se rapportant aux articles décrits dans les annexes aux plans de contrôle et de vérification continus de la Commission spéciale et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (S/1995/215 et S/1995/208). Le recueil de termes fait partie intégrante du mécanisme de contrôle des exportations et des importations de l'Iraq (S/1995/1017), prévu au paragraphe 7 de la résolution 715 (1991) du Conseil de sécurité et adopté par ce dernier le 27 mars 1996 dans sa résolution 1051 (1996).

ANNEXE

Guide concernant les notifications des exportations
à destination de l'Iraq

Résolution 1051 (1996) du Conseil de sécurité

RECUEIL DE TERMES

Introduction

1. Le paragraphe 11 du mécanisme de contrôle des exportations et des importations approuvé par le Conseil stipule ce qui suit :

"Les annexes aux plans de contrôle et de vérification continus, avec les appendices, énumèrent les articles et techniques devant être notifiés par l'Iraq en tant qu'importateur et par le gouvernement du fournisseur en tant qu'exportateur. Les gouvernements recevront un recueil des définitions des termes utilisés dans les annexes, qui aura le même statut que les annexes."

2. Les définitions figurant dans le présent recueil proviennent directement des annexes révisées des plans de contrôle et de vérification continus (S/1995/208 et Corr. 1 et S/1995/215 et Corr.1 et 2), et tiennent compte également de celles qui sont déjà employées dans le commerce international pour les articles et les technologies concernés. Des explications et des descriptions supplémentaires sont fournies le cas échéant.

Définitions et terminologie

3. Les termes énumérés ci-après qui apparaissent dans le texte des annexes s'entendent comme suit :

"Assemblage électronique" : ensemble de composants électroniques (par exemple, "éléments de circuit", "composants discrets", circuits intégrés, etc.) reliés entre eux pour exécuter une ou plusieurs fonctions spécifiques, remplaçables en tant qu'entités et "capables" d'être désassemblés.

"Assistance technique" : transfert des connaissances, compétences ou savoir-faire de mise en oeuvre acquis par formation, instruction ou services de consultance. Elle peut comporter un transfert de "données techniques". "Assistance technique" directement associée à tout article figurant dans les annexes fera l'objet d'enquêtes approfondies et de contrôles dans toute la mesure où le permettra la législation nationale.

"Broche inclinable" : broche porte-outils qui, durant le processus d'usinage, modifie la position angulaire de sa ligne centrale par rapport à tout autre axe.

"Capable de" : voir "Utilisable dans"

"Capteurs" : détecteurs d'un phénomène physique dont les données de sortie sont capables (après conversion en un signal qui peut être interprété par un contrôleur) de produire des programmes ou de modifier des instructions programmées ou des données numériques d'un programme. Cette définition comprend les capteurs à vision machine, à imageur à infrarouge, à imageur acoustique, les capteurs de contact, les capteurs de mesure de la position d'inertie, de classification optique ou acoustique, ou de mesure de la force ou du couple.

"Certifié ou sélectionné" (microcircuit) : article garanti ou choisi pour atteindre ou dépasser la capacité requise pour une application donnée.

"Code source" ou **"langage-source"** : un ou plusieurs processus pouvant être convertis, grâce à un système de programmation, en équipement sous une forme pouvant être exécutée par ordinateur [code objet (ou langage-objet)].

"Commande adaptative" : système de commande qui ajuste sa réponse en fonction des conditions détectées en cours de travail (référence : ISO 2806-1980).

"Commande de contournage" : deux mouvements ou plus exécutés suivant des instructions qui désignent à la fois la position assignée suivante et la vitesse d'avance vers cette position. Ces vitesses d'avance varient suivant une relation qui les lie les unes aux autres de façon à produire le contour désiré (référence : ISO/DIS 2806-1980).

"Commande numérique" : équipement dont les fonctions sont partiellement ou entièrement commandées automatiquement par des signaux numériques mémorisés.

"Commande numérique" : commande automatique d'un processus réalisée par un dispositif qui interprète des données numériques introduites en général au fur et à mesure du déroulement du processus (référence : ISO 2382).

"Composant discret" : "élément de circuit" séparé ayant ses propres connexions externes.

"Composite" : matrice et phase(s) supplémentaires(s) comprenant des particules, des trichites et des fibres, séparées ou combinées, à une ou plusieurs fins particulières.

"Conçu ou modifié" : décrit des équipements, parties, composants ou "logiciels" qui, après leur "développement" ou modification, ont des propriétés spécifiques qui les rendent adaptés pour une application particulière. Les équipements, parties, composants ou "logiciels" "conçus ou modifiés" peuvent être utilisés à d'autres applications.

"Cultures vivantes isolées" : voir "Micro-organismes".

"Dérive" (gyroscope) : pourcentage de la déviation de sortie par rapport à la sortie désirée. Il est le résultat de composants systématiques et aléatoires et est exprimé en déplacement angulaire par unité de temps par rapport à l'espace inertiel.

"Détecteur" : dispositif mécanique, électrique, optique ou chimique qui identifie et enregistre automatiquement une impulsion, telle qu'un changement de pression ou de température dans l'environnement, un signal électrique ou électromagnétique ou un rayonnement émis par une matière radioactive.

"Développement" : se rapporte à toutes les phases précédant la "production en série", telles que l'étude, la recherche relative à la conception, l'analyse fonctionnelle, les concepts de l'avant-projet, l'assemblage et les essais de prototypes, les projets pilotes de "production", la définition des données techniques, le processus de conversion des données techniques en produit, la conception de la configuration, la conception de l'intégration et les plans d'exécution.

"Données techniques" : calques, schémas, plans, maquettes, diagrammes, formules, données et spécifications techniques, manuels et modes d'emploi sous une forme écrite ou enregistrée sur d'autres supports ou dispositifs tels que des disques, des bandes magnétiques ou des mémoires passives.

"Durcis aux rayonnements" :

En ce qui concerne uniquement les caméras de télévision à cellule chaude, les appareils spécialement conçus pour, ou ayant la capacité nominale de, résister à un rayonnement excédant 5×10^4 grays (Si) (soit 5×10^6 rad);

En ce qui concerne les composants ou le matériel (à l'exclusion des caméras de télévision à cellule chaude) les appareils conçus pour, ou ayant la capacité nominale de, résister à des rayonnement excédant :

- a) Une dose d'irradiation totale de 1×10^5 rad Si;
- b) Un débit de dose instantanée de 5×10^8 rad Si/s.

"Élément de circuit" : partie fonctionnelle active ou passive d'un circuit électronique, telle que diode, transistor, résistance, condensateur, etc.

"Être du domaine public" : ce terme désigne le fait que la "technologie" ou le "logiciel" a été rendu(e) disponible sans restrictions – autres que celles découlant du copyright – quant à une diffusion plus vaste.

"Faux-rond de rotation" : déplacement radial au cours d'une rotation de la broche principale mesuré dans un plan perpendiculaire à l'axe de la broche à un point situé sur la surface rotative externe ou interne faisant l'objet de l'essai (référence : ISO 230, partie 1-1986, par. 5.61);

"Gradiomètres magnétiques" : instruments conçus pour détecter la variation spatiale de champs magnétiques à partir de sources extérieures à l'instrument. Ils sont composés de magnétomètres multiples et de systèmes électroniques associés, et servent à mesurer le gradient du champ magnétique.

"ISO" : sigle de l'Organisation internationale de normalisation.

"Largeur de bande" (d'un oscilloscope) : bande des fréquences dans laquelle la déflexion sur le tube à rayons cathodiques ne descend pas en dessous de 70,7 % de celle enregistrée au point maximal et mesurée avec une tension constante à l'entrée de l'amplificateur de l'oscilloscope.

"Laser" : assemblage de composants qui produisent, spatialement et temporellement, une lumière cohérente amplifiée par une émission stimulée de rayonnements.

"Linéarité" (généralement mesurée sous forme de non-linéarité) : déviation maximale de la caractéristique réelle (moyenne des valeurs maximales et minimales relevées), qu'elle soit positive ou négative, par rapport à une ligne droite placée de façon à uniformiser et minimaliser les écarts maximaux.

"Logiciel" : ensemble d'un ou de plusieurs programmes ou microprogrammes fixé sur tout support matériel d'expression.

"Magnétomètres" : instruments conçus pour détecter les champs magnétiques à partir de sources extérieures à l'instrument. Ils sont composés d'un élément unique de détection du champ magnétique et de systèmes électroniques associés, et servent à mesurer le champ magnétique.

"Matériel de production" : outillages gabarit, montages, mandrins, moules, matrices, appareillages, mécanismes d'alignement, équipements d'essais, les autres machines et leurs composants, limités à ceux spécialement conçus ou modifiés pour le développement ou pour une ou plusieurs phases de la production.

"Matières fibreuses ou filamenteuses" : monofilaments en continu, fils continus et stratifils, rubans, tissus, mats et tresses sans torsion intentionnelle, fibres coupées, fibres discontinues, couvertures de fibres cohérentes et trichites – à un ou plusieurs cristaux – de toute longueur, pâte de polyamide aromatique.

"Matières fissiles spéciales" : plutonium-239; uranium-235; uranium-233; uranium enrichi des isotopes 235 ou 233; toute matière contenant l'un ou plusieurs des éléments qui précèdent.

"Matières nucléaires brutes" : uranium contenant le mélange d'isotopes que l'on trouve dans la nature; uranium appauvri de l'isotope 235; thorium; tous les éléments qui précèdent sous forme de métal, d'alliage, de composé chimique ou de concentré chimique.

"Mémoire principale" : mémoire opératrice pour l'enregistrement de données ou d'instructions auxquelles il est possible d'accéder par l'intermédiaire d'une unité centrale de traitement. Elle comprend le stockage interne d'un ordinateur numérique et toute extension hiérarchique de celui-ci, telle qu'une anti-mémoire ou une mémoire étendue à accès non séquentiel.

"Microcircuit" : dispositif dans lequel un nombre d'éléments passifs et/ou actifs qui :

a) Sont formés au moyen de processus de diffusion, de processus d'implantation ou de processus de dépôt sur ou à l'intérieur d'une seule pièce de matériau semi-conducteur; c'est ce que l'on appelle une "puce";

b) Sont considérés comme associés de manière indivisible; et

c) Assurent la fonction d'un circuit.

"Micro-organismes" : bactéries, virus, mycoplasmes, rickettsies ou champignons, qu'ils soient naturels, cultivés sur milieu enrichi ou modifiés, qu'ils se présentent sous la forme de cultures vivantes isolées, qui comprennent les cultures vivantes sous forme inactive ou en préparations desséchées, ou de matière, y compris de matière vivante, qui a été délibérément inoculée ou contaminée à l'aide de ces cultures.

"Microprogramme" : suite d'instructions élémentaires maintenue dans une mémoire spéciale et dont l'exécution est déclenchée par l'introduction de son instruction de référence dans un registre d'instruction.

"Module spécifique" : module de Young exprimé en pascals, équivalant à N/m^2 divisé par le poids spécifique exprimé en N/m^3 , et mesuré à une température de $296 \pm 2^\circ K$ et à une humidité relative de $50 \pm 5 \%$.

"Moyens de production" : équipements et leurs logiciels spécialement conçus intégrés dans des installations en vue de développement ou en vue d'une ou de plusieurs phases de la production.

"Ordinateur numérique" : équipement qui, sous la forme d'une ou de plusieurs variables discrètes, peut :

a) Accepter des données;

b) Mettre en mémoire des données ou des instructions sur des supports fixes ou modifiables (vivants);

c) Traiter des données conformément à un ordre mémorisé d'exécution d'instructions qui peut être modifié;

d) Fournir des données de sortie.

Les modifications d'un ordre mémorisé d'exécution d'instructions comprennent le remplacement des dispositifs de mémoire fixes mais non une modification matérielle au niveau des câbles ou des connexions.

"Portée instrumentée" : portée de visualisation d'un radar spécifiée et dépourvue d'ambiguïté.

"Précision" : terme généralement utilisé sous la forme "manque de précision" défini comme étant l'écart maximal, positif ou négatif, d'une valeur indiquée par rapport à une norme acceptée ou vraie valeur.

"Précision de positionnement" : la précision de positionnement de machines-outils à commande numérique, qui doit être déterminée et présentée en association avec les exigences ci-dessous :

- a) Conditions d'essai (référence ISO/DIS/230/2, par. 3) :
 - i) Pendant 12 heures avant et durant les mesures, la machine-outil et l'équipement de mesure de précision seront conservés à la même température ambiante. Pendant la période qui précède les mesures, les chariots de la machine seront continuellement soumis aux phases de travail de la même manière qu'ils seront soumis aux phases de travail pendant les mesures de précision;
 - ii) La machine sera équipée de tout dispositif de compensation mécanique, électronique ou logiciel qui doit être exporté avec la machine;
 - iii) La précision des instruments de mesure utilisés pour les mesures sera au moins quatre fois plus précise que la précision attendue de la machine-outil;
 - iv) L'alimentation en énergie pour l'actionnement des chariots sera comme suit :
 - a) La variation de la tension du réseau ne sera pas supérieure à ± 10 % de la tension de régime nominale;
 - b) La variation de la fréquence ne sera pas supérieure à ± 2 Hz de la fréquence normale;
 - c) Les pertes en ligne et les interruptions de courant ne sont pas autorisées.
- b) Programme d'essai (référence : ISO/DIS/230/2, par. 4) :
 - i) La vitesse d'avance (vitesse des chariots) pendant les mesures sera la vitesse d'avance rapide; il convient de noter que dans le cas de machines-outils qui produisent des surfaces de qualité optique, la vitesse d'avance sera égale ou inférieure à 50 mm par minute;
 - ii) Les mesures seront effectuées conformément au système de mesure incrémentielle d'une limite de déplacement de l'axe jusqu'à l'autre limite sans retourner à la position de départ pour chaque mouvement jusqu'au point visé;
 - iii) Les axes qui ne sont pas en trait d'être mesurés seront maintenus à mi-trajet pendant le contrôle d'un axe;
 - c) Présentation des résultats des essais (référence : ISO/DIS/230/2, par. 2); les résultats des mesures doivent comprendre :
 - i) La précision de positionnement (A) et

ii) L'erreur moyenne de réversibilité (B).

"Presses isostatiques" : presses capables de pressuriser une cavité fermée en recourant à divers moyens (gaz, liquide, particules solides, etc.) afin de créer une pression homogène dans toutes les directions à l'intérieur de la cavité sur une pièce ou un matériau.

"Production" : toutes les phases de la production telles que la construction, la technique de la production, la fabrication, l'intégration, l'assemblage (le montage), l'inspection, les essais et l'assurance de qualité.

"Programmabilité accessible à l'utilisateur" : possibilité pour l'utilisateur d'introduire, de modifier ou de remplacer des programmes à l'aide de moyens autres :

a) Qu'un changement matériel au niveau des câbles ou des interconnexions;

ou

b) Que l'introduction de commandes de fonctions, y compris l'entrée de paramètres.

"Programme" : suite d'instructions permettant d'accomplir un processus, ou convertible en une forme pouvant être exécutée par ordinateur.

"Programme de pièce" : ensemble ordonné d'instructions définissant dans un langage et un format donnés la suite des opérations à faire exécuter par une commande automatique. Le programme est soit écrit sous forme de programme machine sur un support de données à l'entrée, soit utilisé comme données d'entrée pour le traitement dans un ordinateur en vue d'obtenir le programme machine (référence : ISO 2806-1980).

"Protections thermiques" : appliquées sur les composants des moteurs-fusée, tels qu'enveloppes, entrées de tuyère, fonds d'enveloppe, comprennent des caoutchoucs composites vulcanisés ou semivulcanisés sous forme de feuilles comportant des matériaux isolants ou réfractaires. Elles peuvent être intégrées comme réducteurs de contraintes sur les gouvernes ou sur les caissons de reprises d'efforts.

"Pupitre de commande des mouvements" : assemblage électronique spécialement conçu pour donner à un système de traitement de l'information la possibilité de coordonner simultanément le mouvement des axes des machines-outils en vue d'une commande de contournage.

"Recherche scientifique fondamentale" : travaux expérimentaux et/ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les principes fondamentaux des phénomènes et des faits observables et ne visant pas essentiellement un but ou un objectif pratique spécifique.

"Résistance spécifique à la traction" : résistance maximale à la traction exprimée en N/m², divisée par le poids spécifique exprimé en N/m³, et mesurée à une température de 296 ± 2° K et à une humidité relative de 50 ± 5 %.

/...

"Résistant à la corrosion" : aux fins des listes d'articles figurant dans l'annexe chimique, s'applique lorsque toutes les surfaces en contact direct avec les produits chimiques transformés sont faites des matières suivantes :

a) Verre (y compris un revêtement extérieur ou intérieur vitrifié ou un revêtement extérieur émaillé);

b) Céramique;

c) Ferrosilicones;

d) Titane ou alliages de titane (tel que Monel 10 ou 11, titane 20, nitrure de titane 70 ou 90);

e) Tantale ou alliages de tantale;

f) Zirconium ou alliages de zirconium;

g) Nickel ou alliages contenant plus de 40 % de nickel en poids (par exemple, Alloy 400, AMS 4675, ASME SB164-B, ASTM B127, DIN2 4375, EN60, FM60, IN60, Hastalloy, Monel, K500, UNS N04400);

h) Alliages contenant plus de 25 % de nickel et 20 % de chrome et/ou de cuivre en poids (par exemple, Cunifer 30Cr, ENiCu-7, IN 732 X, Monel 67, Monel WE 187, UNS C71900);

i) Graphite;

j) Fluoro-polymères (par exemple, Aflex COP, Aflon COP88, F40, Ftorlon, Ftoroplast, Neoflon, ETFE, Teflon, fluorure de polyvinylidène, Tefzel, PTFE, PE TFE 500 LZ, Haller);

k) Revêtements de caoutchouc naturel ou synthétique;

l) Polymères renforcés à l'aide de fibres, par exemple de verre ou de graphite;

m) Argent.

"Revêtements intérieurs" : matériaux aptes à assurer l'adhérence à l'interface entre les propergols solides et les enveloppes extérieures ou les isolants internes, généralement des dispersions de matériaux isolants ou réfractaires dans un polymère liquide, par exemple les polymères PBHT chargés de particules de carbone, ou d'autres polymères, additionnés d'agents siccatifs et destinés à être appliqués par pulvérisation ou par vissage à l'intérieur des enveloppes.

"Robot" mécanisme de manipulation qui peut être du type à trajectoire continue ou du type point à point, qui peut utiliser des capteurs et possède toutes les caractéristiques suivantes :

a) Est multifonctionnel :

b) Est capable de positionner ou d'orienter des matériaux, des pièces, des outils ou des dispositifs spéciaux grâce à des mouvements variables en trois dimensions;

c) Comprend trois servomécanismes, ou plus, à boucle ouverte ou fermée, qui peuvent comprendre des moteurs pas-à-pas; et

d) Possède une programmabilité accessible à l'utilisateur au moyen d'une méthode instruction/reproduction ou au moyen d'un ordinateur qui peut être une commande logique programmable, c'est-à-dire sans intervention mécanique.

La définition ci-dessus ne comprend pas les dispositifs suivants :

a) Les mécanismes de manipulation qui ne peuvent être commandés que manuellement ou par télémanipulateur;

b) Les mécanismes de manipulation à séquence fixe qui sont des dispositifs automatiques de déplacement fonctionnant conformément à des mouvements programmés fixés mécaniquement. Le programme est mécaniquement limité par des arrêts fixes tels que boulons de butée ou cames de butée. La séquence des mouvements et le choix des trajectoires ou angles ne sont pas variables ou modifiables à l'aide de moyens mécaniques, électroniques ou électriques;

c) les mécanismes de manipulation à séquence variable commandés mécaniquement, qui sont des dispositifs automatiques de déplacement fonctionnant conformément à des mouvements programmés fixés mécaniquement. Le programme est mécaniquement limité par des arrêts fixes mais modifiables, tels que boulons de butée et cames de butée. La séquence des mouvements et le choix des trajectoires ou des angles sont variables à l'intérieur du schéma du programme fixe. Les variations ou les modifications apportées au schéma du programme (par exemple changement des boulons de butée ou échange des cames de butée) dans un ou plusieurs axes de mouvement sont accomplies uniquement à l'aide d'opérations mécaniques;

d) Les mécanismes de manipulation à séquence variable sans servocommande, qui sont des dispositifs automatiques de déplacement fonctionnant conformément à des mouvements programmés fixés mécaniquement. Le programme est variable mais la séquence se déroule uniquement à l'aide du signal binaire provenant de dispositifs binaires électriques fixés mécaniquement ou d'arrêts réglables;

e) Les grues empileuses définies comme étant des systèmes de manipulation à structure cartésienne fabriqués comme partie intégrante d'une pile verticale de réservoirs de stockage et conçus pour accéder au contenu de ces réservoirs en vue du stockage ou de la récupération; et

f) Les robots spécialement conçus pour des applications industrielles non nucléaires, telles que les opérations de peinture au pistolet pour automobiles.

"Seuil" (accéléromètre) : valeur de sortie d'un accéléromètre en l'absence de sollicitation.

"Sous-ensemble de guidage" : intègre le processus de mesure et de calcul de la vitesse et de la position d'un véhicule (c'est-à-dire assurant la fonction navigation) à celui qui élabore et adresse les ordres aux gouvernes du véhicule pour corriger sa trajectoire.

"Stabilité" : déviation standard (1 sigma) de la variation de tel ou tel paramètre par rapport à sa valeur étalonnée, mesurée dans des conditions de température stable. La stabilité peut s'exprimer en fonction du temps.

"Superalliages" : alliages à base de nickel, de cobalt ou de fer ayant des résistances supérieures à tout alliage de la série AISI-300 à des températures de plus de 922° K dans des conditions climatiques et de fonctionnement très dures.

"Système de missiles" : ensemble complet de systèmes de roquettes et de systèmes de véhicules aériens non habités, y compris les missiles balistiques, les missiles surface-surface, les véhicules de lancement spatial, les fusées-sondes, les missiles de croisière, les cibles volantes et les drones de reconnaissance.

"Systèmes experts" : systèmes fournissant des résultats par application de règles à des données qui sont mémorisées indépendamment du "programme" et "capables" :

a) De modifier automatiquement le "code source" introduit par l'utilisateur;

b) De fournir des connaissances liées à une catégorie de problèmes en langage quasi-naturel; ou

c) D'acquérir les connaissances nécessaires pour leur développement (traitement symbolique).

"Table à rotation à mouvements croisés" : table permettant à la pièce à travailler de décrire une rotation et de basculer autour de deux axes non parallèles pouvant être coordonnés simultanément en vue d'une "commande de contournage".

"Technologie" : information spécifique nécessaire pour le "développement", la "production" ou l'"utilisation" des articles, y compris les "données techniques" ou l'"assistance technique".

"Terminaux" (ou effecteurs) : préhenseurs, "unités d'usinage actives" et tout autre outil fixé aux poignets du manipulateur d'un "robot".

"Toxines" : préparations ou mélanges de toxines délibérément isolées, quel que soit le mode de production, autres que les toxines présentes dans les contaminants d'autres matières tels que spécimens pathologiques, produits agricoles, denrées alimentaires ou bouillons de culture de micro-organismes.

"Traitement en temps réel" : traitement de données par un ordinateur en réaction à un événement extérieur selon les exigences de temps imposées par l'événement extérieur.

"Unité de fabrication flexible" (UFF) ou "système de fabrication flexible (SFF)" ou "cellule de fabrication flexible (CFF)" : ensemble qui comprend une combinaison d'éléments suivants, au moins :

a) Un "ordinateur numérique" possédant sa propre "mémoire principale" et son propre équipement associé; et

b) Deux des éléments suivants, ou plus :

i) Une machine-outil décrite au paragraphe 60 de l'annexe 3 (nucléaire);

ii) Une machine de contrôle dimensionnel décrite au paragraphe 54 de l'annexe 3 (nucléaire);

iii) Un "robot" décrit au paragraphe 62 de l'annexe 3 (nucléaire);

iv) Du matériel à commande numérique décrit au paragraphe 51 de l'annexe 3 (nucléaire).

"Unité d'usinage active" : dispositif destiné à appliquer à la pièce à travailler une force motrice, une énergie de transformation ou une capacité de détection.

"Uranium appauvri" : uranium dont la teneur en uranium 235 est inférieure à la normale.

"Utilisable dans" ou **"capable de"** : matériels, pièces, composants ou logiciels convenant à un objectif particulier. Il n'est pas besoin que ces matériels, pièces, composants ou logiciels aient été configurés, modifiés ou spécifiés pour l'objectif en question.

"Utilisation" : mise en oeuvre, installation (y compris l'installation sur le site même), entretien (contrôle), réparations, révision et remise en état.

"Voile" (déplacement axial) : déplacement axial en une rotation de la broche principale mesuré dans un plan perpendiculaire au plateau de la broche à un point proche de la circonférence du plateau de la broche (référence : ISO 230, première partie-1986, par. 5.63).
